

le FIL

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

**Actualités
municipales**
VIE ASSOCIATIVE

/ p 3-5

| OCTOBRE 2022 | # 14

COMMUNE DE
Saint-Léger-de-Linières

humanitaire

sport

loisirs

lien social

**Vie
associative**

culture

patrimoine

musique

COMMUNE DE
Saint-Léger-de-Linières

The graphic features a central white circle containing the commune's logo and name. Surrounding this are various white icons: a house, a leaf, a speech bubble, a heart with arrows, a lightbulb, a soccer ball, a film clapperboard, a network of nodes, a musical note, a person with a star, and a church. Text labels in orange and white are scattered around, including 'sport', 'loisirs', 'lien social', 'culture', and 'patrimoine'. The main title 'Vie associative' is prominently displayed in white.

SOMMAIRE

 Actu municipale	03
 Lien social	11
 Culture	12
 Actu des assos	13
 Tribunes	18
 Infos pratiques	18
 Agenda	20

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire

Création / réalisation : A4 éditions - 02 41 720 700
Tirage : 1 800 exemplaires sur papier recyclé
ISSN 2800-2679

Mairie de Saint-Léger-de-Linières
9 rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49170 Saint-Léger-de-Linières
Tél : 02 41 39 55 36
mairie@saint-leger-de-linieres.fr
www.saint-leger-de-linieres.fr

Mairie annexe
12 route Nationale
Saint-Jean-de-Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières
Tél : 02 41 39 70 83

édit



Franck POQUIN,
Maire

Aux difficultés liées à l'inflation et à la crise énergétique, s'ajoute un enjeu majeur supplémentaire : la gestion de la ressource en eau.

En matière de transition écologique, notre territoire est souvent cité en exemple et occupe chaque année les premières places des différents podiums.

Très tôt, les élus des différentes collectivités se sont emparés du sujet et travaillent pour apporter des réponses concrètes.

Le conseil municipal et la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole déploient actuellement le projet alimentaire territorial qui a pour finalité l'accès à une alimentation locale et de qualité, pour tous ; développent des offres de transport alternatif en soutenant financièrement l'achat de vélos classiques et électriques, tout en travaillant sur une nouvelle grille horaire de bus pour renforcer le nombre de trajets ; luttent contre l'augmentation des coûts en isolant les bâtiments publics et en modifiant le système d'éclairage public grâce à un pilotage des candélabres (projet territoire intelligent) ; accompagnent les habitants souhaitant s'engager dans des travaux de rénovation énergétique de leurs logements ; protègent la biodiversité en recensant sa richesse et en limitant l'artificialisation des sols...

Concernant la question de l'eau, elle fait l'objet d'un travail engagé depuis plusieurs mois par le conseil départemental et a abouti à un document corédigé par le conseil départemental, les services de l'Etat, la Chambre d'Agriculture et les associations environnementalistes : le schéma départemental de la gestion de ressource en eau.

Sous le prisme de trois priorités successives (résilience et sobriété, substitution de la ressource en eau, mobilisation de la ressource), des actions précises ont été définies pour répondre à cet enjeu.

L'eau est un bien commun, un bien qu'il nous faut partager entre tous les usages.

Ceci implique une évolution de nos pratiques et la responsabilisation de chacun. L'individualisme n'a plus sa place dans notre société. La réponse ne pourra être que collective. C'est à cette seule condition que nous arriverons à relever ce défi supplémentaire.

VIE ASSOCIATIVE

Saint-Léger-de-Linières : partenaire et soutien des associations



*Le livret des assos
est en ligne sur le site
internet de la commune*

Dimanche 4 septembre a eu lieu le forum des associations. Habitants et bénévoles ont pu se rencontrer lors de ce rendez-vous annuel à l'initiative de la mairie.

La municipalité accompagne les associations au quotidien car elles sont de véritables vecteurs d'animation et de lien social, elles contribuent à l'épanouissement des individus à tous les âges de la vie et au développement culturel et sportif.

Les besoins des associations sont variés : une aide technique et logistique pour organiser un événement qui se déroule dans l'espace public, une demande de subvention, un créneau horaire dans une salle municipale pour la pratique d'une activité, une réunion ... Toutes les requêtes sont traitées avec attention.

Le soutien municipal au tissu associatif prend différentes formes.

• Des échanges quotidiens

Deux élus du conseil municipal, un adjoint et un conseiller délégué sont les interlocuteurs privilégiés des associations.

Un agent est missionné pour répondre aux sollicitations des associations via une boîte mail et un numéro de téléphone dédiés. De plus, dans le cadre de l'occupation des équipements de la commune (salles, stade...), le régisseur est l'interlocuteur prépondérant.

La vie associative est rythmée par des échanges incontournables entre les bénévoles, les élus et les services de la mairie :

- **Début mai**, pour les souhaits de créneaux récurrents d'utilisation des salles et équipements communaux pour l'année à venir (de septembre à septembre). En complément, les réservations pour les manifestations ponctuelles peuvent être effectuées.
- **Fin mai début juin**, une rencontre annuelle entre les différents acteurs de la vie associative (bénévoles, élus, services municipaux) est organisée. Elle permet d'avoir un échange sur l'année écoulée et de se projeter sur l'année à venir en abordant les points positifs et les points à améliorer et de faire les derniers arbitrages sur l'attribution des créneaux de salles pour les demandes concomitantes.
- **Le premier week-end de septembre**, le forum des associations marque le début de la saison associative. Il est organisé par la municipalité et toutes les associations y sont invitées afin de faire découvrir leurs activités aux habitants.
- **Courant novembre**, un message est transmis aux responsables des associations les invitant à déposer leur dossier de demande de subventions.



• Soutien financier : 30 000 € de subvention

En janvier, un groupe de travail d'élus municipaux étudie les demandes, les expose en commission et formule une proposition qui fait l'objet d'une délibération en conseil municipal lors du vote du budget communal.

Une demande de subvention doit être justifiée, argumentée et doit permettre l'équilibre d'un budget prévisionnel. Elle n'est pas acquise de droit.

• *Les règles de base retenues pour l'attribution des différentes subventions sont la prise en compte de l'emploi de salariés, l'état de la trésorerie, les motivations de la demande de subvention, les activités proposées et le service apporté aux habitants de la commune.*

Dans la plupart des cas, une subvention de 25 € pour l'adhésion d'un enfant et de 11 € pour un adulte (habitant de St Léger de Linières), est accordée. Ces montants ont été harmonisés avec les communes voisines pour un traitement identique des associations intercommunales.

En 2021, nous avons bien sûr pris en compte les éléments transmis par les associations concernant les difficultés liées au contexte sanitaire.

Enfin, pour le financement ponctuel d'un projet ou d'un matériel, les associations peuvent émettre dans l'année une demande de subvention exceptionnelle qui est étudiée et éventuellement validée en conseil municipal.

Les aides de la commune ne se cantonnent pas aux subventions : l'impression de copies, la mise à disposition de locaux, l'achat de matériel sportif et les interventions du personnel communal, par exemple, sont aussi des éléments à intégrer.

Année 2022 - 2023

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION SPORTIVE

A retourner avant le 31 décembre 2022

Association : _____

Siège social : _____

COMPOSITION DU BUREAU ELU LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Merci de remplir précisément ce tableau

NOM	PRÉNOM	SEXE	TEL	ADRESSE

• Soutien logistique et technique

> **Le service technique** est mobilisé pour apporter son aide technique au bon déroulement et à la sécurité des manifestations associatives.

> **Le service communication** propose et gère plusieurs supports de communication :

- **Le FIL** (Flash Info Légiois), magazine municipal trimestriel consacre plusieurs pages « Actu des asso » aux articles des associations
- **L'application IntraMuros** (1 000 abonnés) relaie gratuitement des articles et/ou d'événements (aide éventuelle apportée par le service communication)
- **La page Facebook de la commune** (près de 600 abonnés) : partage régulier des publications de la page de l'association.
- **Autres canaux selon type d'information à diffuser** : site internet, Instagram, Twitter
- **L'affichage** : sur panneaux communaux sur simple demande et selon type d'information

> Mise à disposition de locaux et d'équipements

Le soutien municipal passe également par la mise à disposition de structures dont la commune a en charge la réalisation, la gestion, l'entretien et la maintenance : gymnases, stades, salles... Si ces installations sont gratuites pour les associations, elles représentent un coût pour la collectivité : entretien du bâtiment, électricité, eau, ménage...

De nombreux équipements et salles à usages partagés sont mis à la disposition des associations pour l'organisation de leurs activités, d'un évènement, d'une réunion : Carré d'As, l'Entre-Deux, les Sources, Salle de l'Etang, La Forêt, salle le Séquoia, l'Espace Galilée, Calebasse... et de nombreux autres équipements ayant fait récemment ou faisant actuellement l'objet de travaux.

Zoom sur des rénovations récentes

- **Complexe Sportif de la Coudre** : 60 000 € TTC ont été engagés sur les années 2021 et 2022 afin de rénover les sanitaires, changer des menuiseries et repeindre la façade.



• Des projets en cours sur 2022

- **La bibliothèque** gérée par l'association ABCD (adhérente du réseau LATULU), va déménager courant 2023 dans l'ancien Viveco place des Jardinets.

Le dossier est suivi par le cabinet d'architecture, Archipel. L'appel d'offres a permis de sélectionner les entreprises. Le coût des travaux s'élève à 327 000 € TTC et respecte l'enveloppe budgétaire fixé, honoraires et mobiliers inclus, à savoir 400 000 € TTC.

Les travaux vont s'échelonner de septembre 2022 à avril 2023.

Le local actuel de la bibliothèque deviendra en 2023 la maison des jeunes animée par le Centre Social Intercommunal l'Atelier.



Future bibliothèque en travaux

• Labo photo

Le local adjacent à la nouvelle bibliothèque utilisé par le club photo 24x36 sera aménagé et une zone de rangement sera créée (coût des travaux inclus dans le budget Bibliothèque).

• Stade de foot de Saint-Léger-des-Bois

Une mise en éclairage de la pelouse du stade sera effectuée en septembre pour un coût de 135 564,80 € TTC (hors subventions). Cet équipement souhaité par le club, facilitera l'organisation des entraînements notamment de l'école de foot en soirée l'hiver.

Par ailleurs, les buts de foot ont été changés afin de répondre aux normes de sécurité et un pare ballon va être installé très prochainement, le montant global de ces équipements s'élève à 31 000 € TTC.

• Halle multi-activités

L'analyse des offres a fait ressortir un coût de 182 000 € TTC. Les travaux doivent se dérouler au 4^{ème} trimestre 2022.

• Projet à venir 2023

• Complexe sportif Lineriis

L'appel d'offres a été lancé pour la mise en place d'une isolation thermique renforcée sur l'ensemble du bâtiment (pour limiter l'humidité liée à la condensation) et la réfection du sol de la salle de compétition.



La municipalité au travers de ces actions, de la mise à disposition de moyens humains et matériels, souhaite accompagner les nombreux bénévoles impliqués dans la vie associative de notre commune afin que le lien social se développe encore et toujours.

Alors vous, anciens ou nouveaux habitants de Saint-Léger-de-Linières, n'hésitez pas à les rejoindre pour participer à cet élan communal.

VIE SCOLAIRE

• Chronique du trimestre

Retour des fêtes d'école

Après deux ans de parenthèses, ces deux fêtes ont été fort appréciées par tous les participants.

10 juin 2022 : cette soirée a été organisée conjointement par l'école Claude Debussy et l'APE. Sur un thème circassien élaboré par les enseignantes, chacune des huit classes a offert une prestation joyeuse et animée au public venu nombreux. Notre régisseur s'est chargé de mettre tout cela en musique ; la soirée s'est prolongée pour les familles par un repas organisé par l'APE Claude Debussy.

26 juin 2022 : le relais a été pris par l'école des Grands Chênes ; là également chaque classe, emmenée par son enseignante a produit un spectacle inédit et personnalisé sur le thème des années 80. La journée s'est prolongée autour d'un repas de fouées et d'animations diverses proposées par l'APE des Grands Chênes.

Rendez-vous en 2023 !



Fête des écoles : élèves des Grands Chênes



Fête des écoles : élèves de Claude Debussy

Les travaux d'été dans les écoles

Comme lors de chaque période estivale, les équipes techniques et les entreprises ont profité de la vacance des locaux pour réaliser les travaux programmés et améliorer ainsi le confort des enfants dans leur quotidien scolaire. A ce titre, deux classes (une par établissement) ont été repeintes et rénovées. De même, l'ensemble des jeux de cours ont été refaits. D'autres travaux de confort ont été réalisés (eau chaude dans tout l'établissement à Claude Debussy), divers petits travaux de peinture, plomberie, électricité ont ainsi mobilisé les équipes techniques.



Travaux dans les classes : De gauche à droite : classe des Grands Chênes et Claude Debussy

• La rentrée scolaire 2022-2023

Septembre 2022 a marqué une première dans la commune avec une scolarité ramenée à 4 jours. Ces nouveaux rythmes, souhaités par les parents d'élèves et les enseignants ont été validés en mars en Conseil Municipal puis par la Direction Académique. Cette rentrée au nouveau format s'est bien déroulée avec une équipe enseignante quasiment stable.

Cette rentrée en quelques chiffres :

Total de 396 enfants scolarisés sur la commune (moins 38 élèves par rapport à 2021) répartis ainsi : 252 en élémentaire et 144 en maternelle (moins 31 élèves de maternelle par rapport à 2021).

Total de 17 classes sur la commune : 10 à l'école Les Grands Chênes / 7 à l'école Claude Debussy



396
ÉLÈVES

144
MATERNELLES

252
ÉLÉMENTAIRES

• Actualité périscolaire

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a modifié l'organisation des services périscolaires. En effet le mercredi devient une journée entièrement « périscolaire » avec une augmentation très sensible du nombre d'inscrits, notamment le matin.

La fréquentation prévue le mercredi a nécessité l'ouverture d'un deuxième site d'accueil, et d'un service de restauration doublé.

Les plannings de l'ensemble du personnel du périscolaire ont été redéfinis (accueil du matin, du soir, journée du mercredi, entretien des locaux...).

• NOUVEAU

Conformément à la volonté de diversifier nos façons de communiquer avec les habitants de la commune, nous mettons en place des « facebook live ».

Durant ces vidéos d'une durée d'une heure, Monsieur le Maire, accompagné éventuellement d'un adjoint, répondra à vos questions sur un thème donné, et d'actualité.

La première diffusion aura lieu le **mercredi 9 novembre** prochain et portera sur le sujet de l'école et de la restauration scolaire.

Pour vous connecter le jour J :

www.facebook.com/saintlegerdelinieres
ou en scannant le QR code.



Ensemble du personnel des services périscolaires : animation, restauration et entretien

A.L.S.H. LE SÉQUOIA

Accueil de loisirs de 3 à 12 ans



Le séquoia

La croisière du Séquoia s'est amusée tout au long du mois de juillet en compagnie des Légérois venus comme chaque année en nombre. L'équipage a travaillé pour proposer un programme d'animation riche et divertissant. Les petits vacanciers ont pu naviguer sur le bateau L'Hirondelle au départ de Grez-Neuville avec une démonstration de halage. Le mois d'août a été rythmé par le thème du sport, ce qui a enchanté aussi bien les petits que les grands. Parcours sportifs, athlétisme, sports collectifs, lutte, Capoeira, initiation au breakdance, cécifoot, gym tonic un beau mélange pour tous les goûts.

57 enfants entre 6 et 12 ans ont participé aux différents camps de l'été organisés par le Séquoia. Les camps d'été ont à nouveau connu un franc succès.

L'équipe d'animation a convié toutes les familles ayant fréquenté l'ALSH sur la période estivale à partager un moment festif afin de clôturer les vacances. Une quarantaine de familles sont venues se divertir à la fête foraine du Séquoia. Les enfants ont profité d'une dernière soirée pour sauter dans un château gonflable, jouer en famille aux jeux géants en bois, manger une crêpe ou une barbe à papa.

Merci à toutes les familles pour leur bonne humeur et leur fidélité.



OUVERTURE ALSH

Toussaint 2022 :

du 24 octobre au 04 novembre

Noël 2022 : ALSH fermé

Hiver 2023 : du 13 au 24 février

Printemps 2023 :

du 17 au 28 avril

Été 2023 : du 10 au 28 juillet

et du 16 au 30 août

CONTACT

Laura HOUDMONT -

Directrice ALSH

07 77 70 04 19

alsh@saint-leger-de-linieres.fr

BUDGET PARTICIPATIF

Echo de la première édition : appel à photos

Lors de la première édition du budget participatif de notre commune, vous aviez plébiscité, en décembre dernier, quatre projets (coups de pouce à la biodiversité, la fontaine Wallas, un Victor de livres et un parcours souvenirs). Nous reviendrons, ultérieurement, plus en détails sur la réalisation finale de ces projets.

Toutefois, pour avancer dans la mise en place du « parcours souvenirs » de la commune, nous aurions besoin, pour étoffer les quelques photos dont dispose la mairie, d'images, photos, cartes postales et surtout de vos témoignages ! Merci de nous contacter en mairie ou par mail à budget.participatif@saint-leger-de-linieres.fr pour participer à ce beau projet !



RESSOURCES HUMAINES

Remerciements au personnel communal

Le mardi 5 juillet dernier, la municipalité a souhaité réunir l'ensemble des employés communaux, ainsi que les enseignantes des deux écoles, autour d'un moment convivial à l'ombre des arbres de l'espace Galilée.

Réunir les agents, enseignants et les élus était l'occasion de marquer ensemble la fin de l'année scolaire, temps d'échanges enfin retrouvés, suite à une longue période sans rencontre.

Lors d'un discours, Monsieur le Maire a chaleureusement remercié chacune et chacun des membres du personnel, des enseignantes, et des élus du conseil municipal qui œuvrent tous au quotidien pour faire rayonner Saint-Léger-de-Linières.

A cette occasion, trois médailles du travail ont été remises :

- **une médaille « argent 20 ans » à Mickaël LECLERC**, pour ses 21 années passées dans la fonction publique aux services des espaces verts de Saint-Jean-de-Linières (près de 18 ans) puis de Saint-Léger-de-Linières,
- **une médaille « or 35 ans » à Christine GAZON** qui a effectué plus de 40 années dans la fonction publique territoriale dont près de 21 années passées au sein de notre collectivité en tant que Directrice Générale,
- **une médaille « or 35 ans » à Jacques POURIAS**, pour ses 41 années passées dans la fonction publique dont 26 années en tant que responsable des services techniques.

Ce fut aussi et surtout l'occasion de l'applaudir pour son tout récent départ à la retraite.



VIE ÉCONOMIQUE

Une nouvelle entreprise : ÉQUILIBR' & VOUS

Isabelle ROBIN, professionnelle en réflexologie plantaire, palmaire, faciale, auriculaire combinée et spécialisée en onco-réflexologie, ainsi que praticienne diplômée en massages AMMA assis, vous reçoit dans son cabinet sur Saint-Léger-de-Linières ou à votre domicile en cas de mobilité réduite.

Ces deux techniques naturelles de bien-être par le toucher apportent mieux-être et confort en soulageant les maux du quotidien (stress, angoisses, peurs, tensions physiques musculaires/articulaires, troubles digestifs/hormonaux/du sommeil/de la circulation sanguine, ...).

Contact : 07 49 20 33 68 - isabellerobin@equilibretvous.com



 @equilibretvous

 @isabelle_equilibretvous

SÉCURITÉ

Participation citoyenne

Le protocole établissant le dispositif de Participation Citoyenne sur la commune a été signé le 11 mai dernier. (Lire nos précédents articles sur le sujet)

A ce jour, parmi les habitants qui se sont portés volontaires, 12 sont désormais « référents citoyens » (4 sur le territoire de Saint-Léger-des-Bois, et 8 sur celui de Saint-Jean-de-Linières).

Des échanges réguliers ont lieu entre la gendarmerie et les référents pour communiquer sur les différents faits commis sur la commune et pour appeler à la vigilance sur certains agissements.

Les référents seront régulièrement conviés à des rencontres avec les élus en charge de la sécurité et la gendarmerie.

La municipalité est toujours à la recherche de volontaires pour être référents citoyen. Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie.

Police Municipale

Mickaël TALLIER a été recruté en qualité de policier municipal sur la commune.

Riche d'une carrière dans la gendarmerie, et motivé pour donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle, il a pris ses fonctions le 8 août dernier.

Outre la gestion de la vidéo-protection à venir et ses missions relatives au maintien de l'ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques, il a en charge d'animer le dispositif de participation citoyenne. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'une première rencontre de présentation et de bilan sur les premiers mois de cette action a eu lieu le 12 septembre avec les référents citoyens.

Les locaux de la police municipale se situent en mairie annexe de Saint-Jean-de-Linières.

Pour contacter le policier municipal, merci de bien vouloir vous adresser aux accueils des mairies.



INTRA-MUROS

le seuil des 1 000 abonnés franchi !

Travaux, événements culturels et sportifs, CM Actu, vie quotidienne, menus des cantines, animation jeunesse, vie associative, vie économique, sécurité... Autant d'informations qui trouvent une utilité à votre quotidien.

Vous êtes nombreux à nous faire un retour positif sur l'utilisation de l'application IntraMuros qui vous permet de recevoir en temps réel les actualités et informations importantes de Saint-Léger-de-Linières, signaler en direct un incident, consulter les annuaires...

Des panneaux ont été installés aux entrées de la commune afin que chacun puisse connaître cette solution de communication pour se tenir informé.

La municipalité vous remercie de vous compter parmi ses nombreux abonnés et souhaite la bienvenue aux nouveaux utilisateurs !



SENIORS



La « Semaine Bleue »

Du 3 au 9 octobre 2022, plusieurs temps forts vont être proposés aux seniors dans le cadre de la « Semaine Bleue ». Ces 7 jours annuels nationaux constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Cet événement est donc l'occasion pour le CCAS, en lien avec le CSI, d'organiser des animations qui permettront de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les aînés dans notre société.

Au programme :

- **mercredi 5 octobre**, « journée intergénérationnelle » au sein des deux sites du centre de loisirs de la commune avec un atelier cuisine, des lectures, des jeux de société,
- **vendredi 7 octobre**, venez passer le C.E.P.R. soit le « Certificat d'Etudes Primaires Revisité » ou le « Certificat d'Etudes Pour Rire » ! Les animateurs d'ateliers remue-méninges ont concocté un programme accessible à tous. (Voir affiche.)
- **dimanche 9 octobre matin**, randonnée intergénérationnelle pour redécouvrir notre commune.

Inscrivez-vous sans attendre auprès du CSI L'Atelier au 02 41 39 17 11.

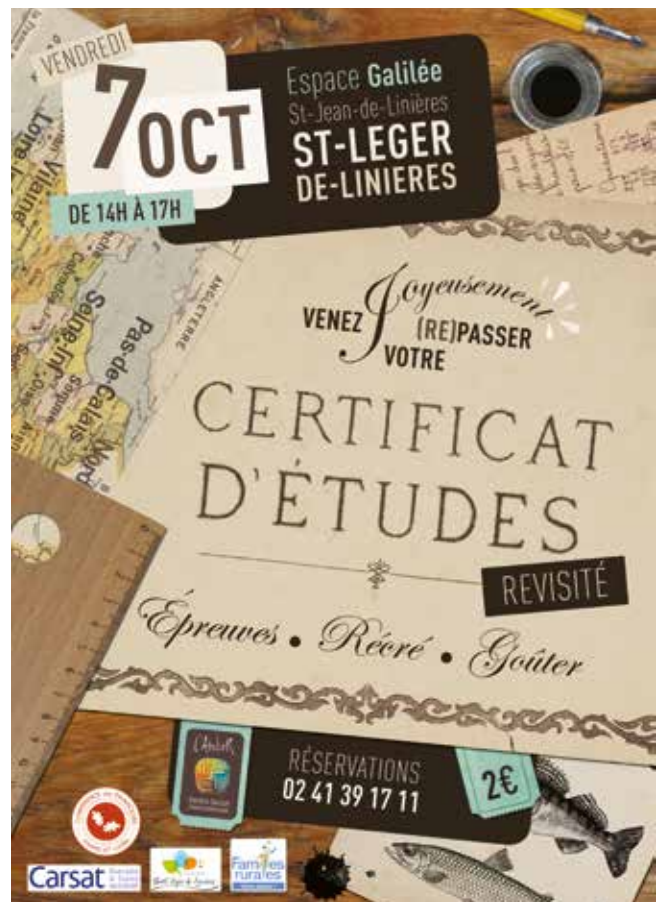
> Réservez également votre **jeudi 13 octobre 2022** pour une journée Prévention Routière à Saint-Georges-sur-Loire : simulateur de conduite, atelier vigilance au volant et atelier "utiliser les sites internet pour me déplacer (Iriquo, trains...)".

Le repas des aînés

Après deux années consécutives où la Covid-19 a privé les seniors de rencontres, la municipalité tenait à proposer de nouveau un repas aux aînés de la commune, âgés de plus de 70 ans.

Une invitation a été envoyée par courrier début septembre à toutes les personnes de plus de 70 ans inscrites sur les listes électorales de la commune. Pour ceux qui ne l'auraient pas reçue, vous pouvez vous faire connaître à l'accueil de votre mairie.

Cette journée festive, qui se déroulera le **samedi 15 octobre** prochain, s'articulera autour d'un cocktail, d'un repas et d'une animation dansante.



JEUNESSE

Les « chantiers jeunes »

Pour cette période automnale, la municipalité renouvelle les deux chantiers jeunes dans la continuité des actions de l'an passé, avec la participation du CSI L'Atelier :

- **Confection de l'apéritif du repas des aînés, le samedi 15 octobre,**
- **Création des décorations de Noël pour Saint-Léger-de-Linières, durant les vacances de la Toussaint.**

Réservation prioritaire pour les jeunes de la commune. Inscription auprès de l'Atelier.

C.L.A.P. Culture Linières Animation Programmation



La saison 2022-2023 a débuté le 24 septembre avec « Made-moiselle Orchestra », un spectacle musical burlesque qui nous l'espérons vous aura plu.

Nous vous attendons nombreux pour nos prochains spectacles :

- **le samedi 8 octobre**, nous accueillerons la troupe Ozephir dans une commedia dell'arte : « **la 22^{ème} infortune d'Arlequin** » une comédie endiablée.
- **le samedi 26 novembre**, nous aurons le plaisir d'accueillir **Jean Piépié**, personnage rural et inventeur, dans un spectacle comique « Les chiens font pas des chats ». Un grand moment de détente en perspective...
- **le vendredi 31 décembre**, nous passerons la soirée du réveillon avec les comédiens Olivier Jollivet et Anne Plumejeau dans une comédie délirante et rythmée : « **C'était quand la dernière fois ?** ». Nous terminerons ainsi l'année 2022 dans la bonne humeur.

> Cette saison, les tarifs sont les suivants :

12€ en normal / 8€ en réduit

Une carte d'adhésion annuelle de 8€ vous permettant de bénéficier du tarif réduit. Le spectacle de fin d'année sera au tarif unique de 18€.

Les réservations peuvent se faire par internet avec un paiement par carte bancaire et mise à disposition des billets.

Les réservations par téléphone restent possibles.

L'équipe de CLAP

Contact :

www.clapstjean.com

02 41 39 72 29 / 06 95 72 50 58





BIBLIOTHÈQUE ABCD du réseau Latulu

La bibliothèque a fait sa rentrée avec des nouveaux horaires d'ouverture et des projets plein les étagères !

PÉRIODE SCOLAIRE

Lundi : 16h- 18h
Mercredi : 17h-19h
Vendredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi : 16h30-18h
Vendredi : 16h30-18h

Thème de cette année :
« les carnets de voyages ».

Vous pourrez ainsi contribuer à la réalisation d'un carnet de voyage collectif au sein de notre bibliothèque.

A vos agendas :

La nouvelle année débutera par un spectacle, « L'appel du voyage », **le samedi 1^{er} octobre** à l'espace Galilée à Saint-Jean-de-Linières. Il sera accessible dès 7 ans et ouvert à l'ensemble du réseau Latulu.

En ce qui concerne les animations de la bibliothèque, n'hésitez pas à consulter nos actualités sur IntraMuros.

Nouvelle animation :
lecture d'histoires aux 0/3 ans !



LAL (LINIÈRES ACTIVITÉS LOISIRS)



Venez rejoindre le rang des adhérents de l'association Linières Activités Loisirs (L.A.L.) de Saint-Jean-de-Linières !

L.A.L. vous offre l'opportunité de pratiquer 11 activités : couture, cyclo tourisme, danse en ligne, pilates, gym d'entretien, gym douce, zumba adultes, yoga, zumba kids, sophrologie, volley-ball loisir.

Pour votre santé et votre bien-être, mieux vaut bouger que de céder à l'immobilisme (vecteur de plus de maux qu'on ne le croit).

L'activité ZUMBA Adultes s'enorgueillit d'une animatrice dynamique et motivée pour son grand retour.

Concernant les autres sections, il reste encore de la place pour vous accueillir.

Pour tout renseignement sur l'association (planning, tarifs,...), n'hésitez pas à consulter notre site internet : lal-saintjean.wixsite.com/asso

Vous pouvez y accéder également à partir du site de la mairie.

A très bientôt.

Emmanuel MARION, Président
Pascal CORDIER, Vice-Président
Contact général : lal.saintjean@gmail.com



RAPPEL :

- possibilité de réserver vos livres en ligne sur le site du réseau Latulu : latulu.c3rb.org,
- **cotisation annuelle de 12 euros** par famille incluant l'offre numérique,
- **adhésion gratuite pour un an** pour les familles dont un enfant est en classe de CP.

Contact : abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr

CLUB DE L'AMITIÉ SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES

Merci aux nombreux adhérents du Club pour leur présence active.

En revanche, nous nous interrogeons sur les 30% d'adhérents qu'on ne voit plus au Club depuis le 1^{er} janvier 2022. Nous aurions aimé en connaître la raison : problèmes de santé ? plus intéressés par le Club ?

Voici quelques événements festifs à venir pour nos adhérents, à réserver auprès des membres du bureau :

- mardi 19 octobre :

Repas-spectacle CITRUS au Louroux-Béconnais,

- jeudi 27 octobre :

Repas annuel du Club (participation adhérents),

- jeudi 17 novembre :

Pot au feu au Carré d'As (participation adhérents)

Les habitants de Saint-Jean-de-Linières (même non adhérents) sont invités à notre concours de belote sans annonces : jeudi 13 octobre à 13h30 à l'espace Galilée.

Pour rappel : tout Liniérois âgé de plus de 50 ans peut nous rejoindre en s'inscrivant auprès des membres du bureau.

Contact :

**Michel GAULTIER, président (06 88 06 57 19
rene-michel.gaultier@orange.fr)**

**Nicole POIRIER, trésorière (06 22 69 65 38),
Jacques YONNET, secrétaire (06 66 42 83 31)**

CLUB PHOTO 24 X 36



Point d'orgue de 2022 : le concours photo et son exposition

Les thèmes :

- « Contre-jour » en N&B.
- « A la manière de » en couleur.

Le thème pour le concours enfants (CM2) n'a pas encore été choisi.

Venez découvrir cette exposition gratuite de photographies des concours adultes et enfants, les 8 et 9 octobre, salle Calebasse à Saint-Léger-des-Bois.

La vie du club

- Dernier atelier « critique » sur le thème « trompe l'œil ».
- Le local : des améliorations sont à venir pour augmenter l'espace. La connexion Wi-Fi est désormais acquise.
- Toujours en fil rouge, la préparation d'un nouveau diaporama « les affluents de la Loire en Anjou » en s'inspirant du livre « je m'appelle Loire ».
- Prises de vue le 10 juillet dernier au profit de l'association du « Petit Anjou » sur leur site de la gare à Saint-Jean-de-Linières. Le club 24x36 en a profité pour se faire connaître par la présence d'un stand, des panneaux et une expo. Photos en illustration : « la gare » et « travaux sur la voie du Petit Anjou ».



AEL

(AMICALE ÉDUCATION LOISIRS)

Une nouvelle saison qui commence avec son lot de nouveautés !

L'AEL tient à remercier Monsieur NGOADMY pour la création de notre site internet grâce auquel vous pourrez désormais retrouver toutes les activités que l'AEL propose, et vous inscrire en ligne via HelloAsso.

Retrouvez-nous ici : www.ael-saint-leger.fr

De nouvelles activités font leur apparition. Venez découvrir le yoga doux, le yoga, la zumba kids, junior et adulte mais également le pilates, la gym dynamique, gym d'entretien et le stretching bien-être.

Planning des activités :

LUNDI	18h à 19h : PILATES
	19h à 20h : GYM DYNAMIQUE
	20h à 21h : PILATES
MARDI	18h15 à 19h30 : YOGA DOUX
	19h45 à 21h : YOGA
MERCREDI	11h à 12h : GYM D'ENTRETIEN
	19h45 à 20h45 : ZUMBA (À PARTIR DE 15 ANS)
JEUDI	16h45 à 17h30 : ZUMBA KIDS (6-9 ANS)
	17h45 à 18h30 : ZUMBA JUNIOR (10-14 ANS)
	20h à 21h : STRETCHING BIEN-ÊTRE

Certains membres du bureau partent pour de nouvelles aventures. Le renouvellement du bureau s'effectuera lors de l'assemblée générale à venir, cependant vous pouvez nous contacter dès à présent pour rejoindre l'équipe actuelle.

Contact : ael.sldb@gmail.com



CIE LES IMPROSTEURS

Notre saison théâtrale a repris mi-septembre et nos différents groupes (enfants, collégiens ado et adultes) font le plein !

Les adultes auront le plaisir de vous proposer leur nouvelle pièce « **L'aspi s'en mêle** » **les 18, 19 et 20 novembre à l'espace Galilée.**

De plus, ils reprendront leur ancienne pièce « **Les Z'Amours** » **le 31 décembre à Saint-Clément-de-la-Place.**

Bloquez ces dates dès à présent dans vos agendas !

La Cie Les Imposteurs vous souhaite une belle rentrée !

Théâtralement vôtre.

Site internet : lesimprosteurs49.wixsite.com/lesimprosteurs

Renseignements : **Yohann ADAMIS**
06 26 43 01 02

Facebook : **Les Imposteurs**

APE ÉCOLE LES GRANDS CHÊNES

SAINT-LÉGER-DES-BOIS

Le temps de la rentrée est arrivé pour l'équipe de l'APE des Grands Chênes. Nous sommes prêts à entamer cette nouvelle année scolaire pour vous proposer de jolis projets et de nouvelles initiatives.

En ce début d'année scolaire, nous organiserons, **le 31 octobre, notre traditionnelle boum d'Halloween**, pour l'ensemble des élèves de l'école Les Grands Chênes (salle Calebasse).

Nous réitérerons notre animation « **Jeux de société** » (enfants et adultes) : rendez-vous **le samedi 19 novembre** de 14h à 22h30 pour venir vous amuser en famille ou entre amis – salle de la Calebasse (restauration sur place).

Contact :

par mail : ape49170@hotmail.fr

Facebook : www.facebook.com/APESLDB

PING PONG LOISIR SAINT-LÉGER-DES-BOIS



Le tennis de table est une excellente activité pour stimuler son corps et son esprit.

Ainsi, le ping-pong améliore le cardio grâce aux gestes répétitifs, développe la concentration et la rapidité, stimule le cerveau, brûle les graisses, défoule et détend, tout en musclant tout le corps.

Vous vous demandez quelle activité vous allez pratiquer cette année ? N'oubliez pas le ping-pong dans la liste de vos choix !

Et pour finir de vous convaincre le ping-pong à St-Léger c'est :

- des séances tous les lundis, y compris les vacances scolaires, de 20h à 22h au complexe sportif de la Coudre à Saint-Léger-des-Bois,
- une cotisation modique de 15€ par adulte ou 10€ par jeune de moins de 18 ans (*),
- pas d'entraîneur, ni de compétition, juste le plaisir de se retrouver pour taper la petite balle.

(*) Les ados sont acceptés à partir de 14 ans, éventuellement plus jeunes s'ils viennent pratiquer avec un parent.

Venez sans engagement à une ou plusieurs séances avant de vous décider.

Au plaisir de jouer ensemble.

Contact : Daniel Bordage - 06 79 64 46 85

TENNIS CLUB DE L'OCÉANE (T.C.O.) SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES/SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX



Le TCO « Tennis Club de l'Océane » a terminé sa saison 2021-2022 avec un effectif de 150 adhérents.

L'équipe enseignante est composée d'Antoine PHELIPPEAU et d'Adrien JUTEL, tous deux titulaires du Brevet d'état JEPS. Cela nous permet de dispenser des cours de qualité pour l'ensemble des adhérents, jeunes et adultes, loisirs et compétitions.

Afin de privilégier la proximité avec tous nos adhérents, de nombreuses animations sont mises en place tout au long de la saison, dans un esprit club, et de convivialité.

Infrastructures :

- Halle de Tennis avec 2 courts en Terbal et Club House à Saint-Léger-des-Bois,
- Un court extérieur à Saint-Léger-des-Bois et Saint-Martin-du-Fouilloux,
- Une salle omnisports à Saint-Martin-du-Fouilloux.

Si vous êtes intéressés, pour prendre des cours, ou tout simplement jouer au TCO, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact :

Didier AUGÉUL (Saint-Martin) – 06 12 33 49 51

tennisclub.oceane@laposte.net

Site internet : tcoceane.fr

Facebook : www.facebook.com/TennisClubOceaneStLeger



LAMBOISIERES MARTIN BASKET

De nouvelles pratiques au LMB pour que chacun s'y retrouve...

Vous connaissez le basket loisirs et de compétition mais de nouvelles pratiques sportives ont débuté au LMB depuis septembre :

- **le Micro Basket** : activités ludiques destinées aux enfants de 3 à 5 ans afin de leur permettre de développer leur capacité motrice,
- **l'éveil sportif** : temps à destination des 3/11 ans visant la découverte des différents sports. Mise en place d'un pédibus en sortie d'école.
- **le Basketonik** : pratique alliant fitness et basket visant le maintien physique, le tout en musique à destination des adultes.
- **le Basket Renfo** : découverte ou redécouverte des bases du basket avec une partie renforcement musculaire, ouvert aux adultes.
- **le Basket Santé** : destiné aux seniors désirant maintenir leur état de santé en pratiquant des exercices adaptés et issus du basket.

N'hésitez pas à prendre contact pour venir essayer :

Antonin COULOMB
Micro Basket et Multisports
06 25 20 02 34
lmb49.antonin@gmail.com

Perrine BARRÉ
Basketonik / Basket Renfo /
Basket Santé
06 42 18 41 13
lmb49.perrine@gmail.com



FOOTBALL CLUB (FC.LJLM) ST JEAN – ST LAMBERT – ST LEGER – ST MARTIN



Pour la saison prochaine, Le FC.LJLM a engagé des équipes dans toutes les catégories.

Chez les jeunes, il s'agit d'une équipe U17, deux équipes U15, trois équipes U13 et deux équipes U11.

Pour les catégories U7 et U9, nos effectifs nous permettent d'aligner sur chaque plateau au moins 4 équipes. C'est le résultat d'une politique volontariste sur le développement de l'École de Foot.

Enfin, chez les adultes, nous aurons comme l'an passé deux équipes seniors et deux équipes vétérans.



Contact : **Stéphane GALLARD**
07 50 58 14 59

- Vainqueurs Coupe District 2022

EQUIPE	ENTRAINEMENT	MATCH
U7 et U9	mercredi 14h / stade de St Léger	plateaux à domicile à St Lambert le samedi à 14h30
U10/11	lundi 17h15 et mercredi 14h15 / stade de St Lambert	matchs à domicile à St Léger le samedi à 14h30
U12/13	lundi 18h15 et mercredi 16h / stade de St Lambert	matchs à domicile à St Léger le samedi à 10h30
U14/15	lundi 18h15 et mercredi 15h30 / stade de St Léger	matchs à domicile à St Martin le samedi à 10h30
U16/17	mardi et jeudi à 18h30 / stade St Lambert	matchs à domicile à St Lambert le samedi à 15h

Conformément à la loi «*Démocratie de proximité*», cette page est consacrée à la libre expression des groupes politiques. Cet espace rédactionnel est proportionnel au nombre d'élus qui constitue chaque groupe.

Tribune du groupe minoritaire : Liste «*Proximité Citoyenne* »

Le mois de septembre est signe de reprise Écoles, Activités, Associations, Travail, nous en profitons donc pour vous souhaiter une très bonne Rentrée à tous.

Pour nous aussi la reprise se prépare avec notre présence sur les dossiers en cours et à venir ainsi que lors des conseils municipaux. Vous pourrez profiter de la journée «*des rencontres de proximité* » **du samedi 24 septembre 2022** pour échanger avec nous.

proximité.citoyenne@gmail.com

INFOS pratiques

Au vu du nombre de questions et problématiques récurrentes recensées en mairie, la Municipalité renouvelle cette page d'informations utiles à votre quotidien.



S'informer des actualités communales

Plusieurs outils numériques, pour tous les âges, pour tous les goûts :

L'application «*IntraMuros* » qui vous tient informé(e) en temps réel. Téléchargez-la gratuitement sur votre smartphone via :



et sélectionnez la commune pour recevoir les notifications dès qu'une actu est postée.

Le site Internet de la commune : saint-leger-de-linieres.fr



INCIVILITÉS

Tout un chacun a des droits et des devoirs en tant que citoyen.

La municipalité constate de trop nombreuses incivilités au quotidien.

Aussi, rien ne vaut un petit rappel pour que prime le bien-vivre ensemble.



Le bruit pour travaux de bricolage ou de jardinage est autorisé uniquement les jours et horaires suivants :

- du lundi au vendredi, jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h – 19h30
- le samedi : 9h – 12h / 15h – 19h
- le dimanche et jours fériés : 10h – 12h



Les riverains doivent obligatoirement **nettoyer les mauvaises herbes et élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées**, de manière à ne pas entraver le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation et intersections, ou toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.



Le brûlage à l'air libre de vos déchets verts (tonte, taille de haie...) sur votre propriété est interdit, et ce toute l'année (hors dérogation). C'est une pratique polluante pour l'environnement et hautement néfaste pour votre santé et celles de vos voisins.

Plusieurs solutions existent : paillage, kit mulching, dépôt en déchetterie, mise à disposition gratuite d'un composteur, location de broyeur (renseignements auprès d'Angers Loire Métropole).



Pour vos encombrants, tout comme vos déchets verts, **les Légérois ont la chance d'accueillir une déchetterie sur leur commune**. Profitez-en !

Abandonner ses encombrants et autres déchets est un acte hautement sanctionnable (contravention)



Des poubelles sont réparties sur l'ensemble de la commune, mais vous en avez également à votre domicile. La nature vous dit merci !



Les chiens doivent être tenus en laisse et/ou se promener sous la surveillance de leur maître.

Les chiens catégorisés doivent être déclarés en mairie et porter une muselière sur le domaine public.

Toute déjection canine doit être ramassée par le propriétaire de l'animal. La divagation d'un chien est passible d'une amende de 150 euros. Merci de faire en sorte que les balades restent un plaisir pour tous !



Le stationnement est bien souvent source de conflits entre riverains.

Les habitants disposant de places de stationnement sur leur parcelle doivent les utiliser prioritairement.

Il existe également de nombreux parkings répartis sur l'ensemble du territoire. Les conducteurs peuvent faire quelques pas pour rejoindre leur domicile, école ou commerce.

Les conducteurs doivent également respecter les parkings « minute », ainsi que les limites des emplacements (personnes à mobilité réduite, professionnels de santé/livreurs...) et ne pas mordre sur les trottoirs réservés aux piétons, poussettes, ni à l'entrée des chantiers en cours, les pistes cyclables...

Les caravanes, camping-cars, et autres véhicules en voie d'épavisation ont l'interdiction de stationner en un même point sur la voie publique pendant une durée excédant sept jours.

La Mairie intervient régulièrement pour des mises en fourrière.



Les zones 30 ou zones partagées sont des zones qui demandent une attention particulière en raison du flux et des personnes dites vulnérables : merci de respecter les limitations de vitesse.



Jean-Marc MONTAILLER, conciliateur de référence pour Saint-Léger-de-Linières, peut **vous aider à trouver une solution à l'amiable dans le cadre de ses compétences** : conflits de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, problèmes liés à un contrat de travail, litiges liés à la consommation, au droit rural, entre commerçants...

Pour le contacter :

- Permanence à la Mairie de Saint-Georges-sur-Loire le 2^{ème} mercredi du mois : 02 41 72 14 92.
- Permanence à la Mairie de Beaucouzé le 4^{ème} mardi du mois : 02 41 48 00 53.

RAPPEL : des contrôles inopinés peuvent avoir lieu et donner suite à des contraventions par la police municipale ou la gendarmerie.

AGENDA

OCTOBRE – DÉCEMBRE 2022

OCTOBRE

- 1 **Bibliothèque**, spectacle « L'appel du voyage », espace Galilée
- Du 3 au 7 Municipalité**, organisation de la semaine bleue, voir en page 15 de ce présent magazine
- 8 et 9 **Club Photo 24*36**, exposition et concours photos, salle Calebasse
- 8 **Pétanque St-Jean/St-Martin**, 2^{ème} concours Senior masculin et féminin, stade de St-Jean
- 8 **CLAP**, représentation théâtre « Ozephir », espace Galilée, 20h30
- 15 **Municipalité**, repas des aînés, sur inscription auprès du CCAS, voir en page 11 de ce présent magazine
- Du 20 au 23 La Boîte à malice**, installation artistique et sensorielle « Cabanes », espace Galilée
- 31 **APE Saint-Léger-des-Bois**, boum d'Halloween
- Vacs scolaires CSI L'Atelier**, animations jeunesse et chantiers Jeunes, sur inscription (infos 02 41 39 17 11)

NOVEMBRE

- 9 **Municipalité**, Facebook Live avec le Maire, page Facebook de la commune, 20h
- 11 **Commémoration du 11 novembre**, monument aux morts de Saint-Jean-de-Linières, 11h
- 18-19-20 **Les Improsteurs**, représentation théâtre « L'aspi s'en mêle », espace Galilée
- 19 **APE St-Léger-des-Bois**, après-midi et soirée jeux de société, salle Calebasse, 14h/22h30
- 26 **CLAP**, spectacle comique « Jean Piépié », espace Galilée, 20h30

DÉCEMBRE

- 2 **Don du sang**, collecte de sang, salle Calebasse, 16h/19h30
- 31 **CLAP**, spectacle humour « C'était quand la dernière fois ? », espace Galilée, 19h
- Vacs scolaires CSI L'Atelier**, animations jeunesse et chantiers Jeunes, sur inscription (infos 02 41 39 17 11)

JANVIER

- 13 **Municipalité**, Cérémonie des vœux aux habitants, espace Galilée, 20h30
- 28 **CLAP**, chant, « Les compagnons de la Tourlandry », espace Galilée, 20h30